

Le crédit d'exploitation

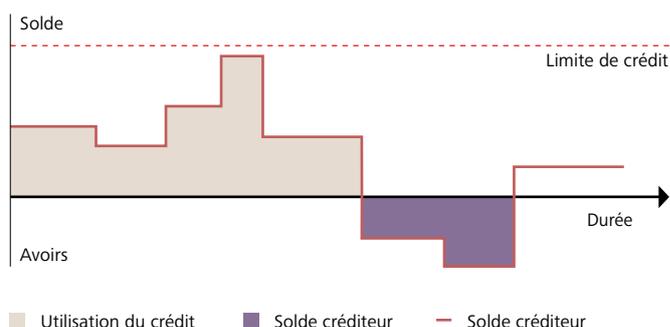
Le crédit d'exploitation vous permet de financer l'actif circulant et vous donne assez de réserves en liquidités pour couvrir vos besoins de financement ponctuels et variables.

Vos avantages

- **Crédit flexible**
Utilisation flexible répondant à vos besoins.
- **Crédit porteur d'intérêts**
Intérêts débités uniquement sur le montant utilisé de votre compte courant.
- **Réserve de liquidités**
Réserve de liquidités suffisante.

Fonctionnement du crédit d'exploitation

Le crédit d'exploitation est une ligne de crédit gérée en compte courant moyennant décompte continu. Vous disposez d'une limite de crédit. Libre à vous de l'utiliser ou non. Vous ne payez d'intérêts que pour la période d'utilisation effective du crédit. En revanche, des intérêts vous sont bonifiés lorsque le solde de votre compte courant est créditeur. Sur tout solde débiteur, la Banque vous débitera, outre les intérêts, une commission de crédit. Le taux d'intérêt du crédit d'exploitation est variable et dépend de votre solvabilité ainsi que des garanties que vous aurez fournies au besoin. Tout ajustement se fait en fonction de l'évolution des taux sur les marchés monétaire et des capitaux. Le crédit d'exploitation est résiliable à tout moment et sans délai.



Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseillère ou votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

[raiffeisen.ch](https://www.raiffeisen.ch)